



maladie professionnelle NON RECONNUE

Par **deschuytter**, le 17/11/2010 à 17:54

BONJOUR ETANT HOTESSE DE CAISSE DEPUIS 1987 J AI EU PLUSIEURS INTERVENTIONS QUI ONT ETE RECONNUES EN MALADIE PROFESSIONNELLE PAR CONTRE JE VIENS DE FAIRE LE NERF CUBITAL DROIT ET GAUCHE ET CA ETE REFUSE ETANT DONNE QUE JE NE FAIS PLUS DE CAISSE DEPUIS QUELQUES SEMAINES ALORS QUE JE FAIS CE METIER DEPUIS 1987 ONT IL LE DROIT EN PLUS JE DOIS FAIRE LA COIFFE DES ROTATEURS

Par **Paul PERUISSET**, le 17/11/2010 à 18:04

Bonsoir,

Avez-vous contesté la décision de la CPAM ?

Cordialement,
Paul PÉRUISSET

Par **deschuytter**, le 17/11/2010 à 18:11

oui je viens d envoyer un recommande avec tout les elements qui pourrait etre necessaire

Par **Paul PERUISSET**, le 17/11/2010 à 19:48

Donc vous avez fait le nécessaire. La CPAM est de + en + dure, mais il arrive fréquemment que les recours aboutissent.

Bon courage,
Paul PÉRUISSET

Par **deschuytter**, le 17/11/2010 à 19:52

JE VOUS REMERCIE BEAUCOUP